

REGLEMENT GENERAL

La Coupe de Bretagne Senior/M21 masculin, féminin et mixte loisir a pour but de faire se rencontrer les équipes des différents niveaux de championnat sur la même formule que la Coupe de Bretagne Jeune : poule de 3 voire 4

INSCRIPTION DES EQUIPES :

Elle se fait via l'espace club dans Engagement des équipes-Ligue Bretagne, choix de la division : Coupe de Bretagne senior : 3 Catégories : Masculin / Féminin / Loisir

Dans la case remarque, il est demandé d'indiquer le niveau de l'équipe engagée, par défaut la CSR attribuera le niveau de l'équipe 1 du club et ceci est vérifié sur la première feuille de match.

REGLEMENT FINANCIER

- Droit d'engagement de 16€ par équipe engagée à payer à l'engagement
- Forfait d'une équipe engagée après la parution des poules : 26€

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants en marque continue et s'il a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Pour les équipes masculines et féminines, l'équipe d'un niveau supérieur démarre avec un handicap :

Donc les équipes démarrent les sets à :	PN	REG	DEP/M21
PN	0	-2 / TB -1	-5 / TB -2
REG		0	-2 / TB -1
Pré régional / M21			0

- Horaires et lieux des matchs, le premier match est automatiquement fixé à 11h le dimanche, l'équipe annoncée en premier reçoit. Il est convenu que dans la mesure du possible une équipe ne recevra pas 2 fois de suite.
Horaires des rencontres
11h00 (équipe recevable / équipe la plus proche).
-40 minutes après la fin du 1er match (gagnant premier match/équipe la plus loin).
-40 minutes après la fin du match précédent (perdant premier match / équipe la plus loin)

Les équipes ont la possibilité d'avancer les rencontres à condition d'avoir l'accord de des équipes adverses par demande de modification au calendrier via l'espace club (gratuit)

ARBITRAGE

- L'arbitrage et la table de marque sont prévus par le club organisateur.
Les désignations pour les **Finales se feront par la CRA.**

CENTRALISATION DES RESULTATS :

- Vous devez utiliser la Feuille de Match Electronique
- Chaque équipe receveuse doit obligatoirement communiquer **les 3 résultats** des 3 matches successifs par le biais du site internet et cela avant : le dimanche 20h00.
- **Afin de vous faciliter l'utilisation de celle-ci. Nous invitons les clubs participants à créer leur collectif sur « L'ESPACE CLUBS »** et d'activer le chargement de celui-ci sur la FDME. Nous rappelons aux clubs organisateurs qu'il est impératif de charger les rencontres afin de permettre une simplification du travail des marqueurs.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- Date d'ouverture des engagements le 4 octobre
- Date limite d'engagement : 20 octobre
- **Tours : 10/11 – 15/12 – 19/01 – 09/02 – 09/03 – 06/04**
- **Finale le jeudi 8 mai 2025**

QUALIFICATION DES JOUEURS

- Toutes les joueuses et tous les joueurs doivent être impérativement licenciés compétition volley ball (présentation des licences ou du double, liste pdf avec une pièce d'identité).
- Aucun M15 ne pourra être inscrit sur la feuille de match même dans une équipe M21 sauf s'il a un triple surclassement.
- Se référer au règlement fédéral et aux tableaux de catégorie d'âge
- Possibilité de faire jouer 3 mutés/open.
- Aucun joueur de l'équipe 1 ne peut participer en équipe 2.
- Aucun joueur ne pourra participer à la Finale si, au préalable, il n'a pas participé à la Coupe de Bretagne.

HAUTEUR DE FILET et TAILLE DE TERRAIN :

Sénior Masculin 2m43 – Terrain 9*18
Sénior Féminin 2m24 – Terrain 9*18
Sénior Loisirs 2m35 – Terrain 9*18